CH 226

24 B

extrait
Baptistaire
de
Louis charles
lefebvre bellefeuille

12 janv 1795

Extrait du régistre des Baptême, Mariages et sepultures de la paroisse St eustache pour l'année mil sept cent quatre vingt quinze

Le douze janvier mil sept cent quatre vingt quinze par nous Curé soussigné a été Baptisé Louis charles né de ce jour du légitime Mariage de Mr antoine ~~le fe~~ le febvre belle feuille et de dame Louise angelique Dumont. le parain a été Mr Louis Hugues hertel de chambly et la maraine dlle Marie charles Dumont qui ont signé avec nous ainsi que le pere.

(signé) hertel chambli, charlotte dumont

A.L. bellefeuille. B.N. Maillou ptre curé

lequel extrait je soussigné curé de cette paroisse certifie être conforme à l'original expedié à St eustache ce trois janvier mil huit cent seize.

J B Gatien ptre

CH 226

1468

CH233

Montreal 2 de Juillet 1820

Ma chère amie

Jai apris avec plaisir par la lettre de votre Maman, que vous étier mieux, nous desirons tous que cela continue; car nous esperons vous voir à Montreal, aussi-tot que vous pourrez sortir. Je ne miattendois pas que vous seriez aser bien pour M'écrire vous-même, Je vous prie de ne point vous fatiguer & lorsque vous serez en parfaite Santé ecrivez nous. Vous pouvez être persuadée que toute la famille prend bien part à l'Affliction de Mr. Dumont; la perte qu'il a faite est certainement plus Douloureuse que celle que nous eprouvâmes il y a deux ans, car nous attendions, que notre Chère petite Angelique nous serois enlevée bien Vîte; nous avons eu le tems de nous préparer, cependant cela a beaucoup affecté Papa: il vous prie de dire à M. Dumont de prendre sur lui et ne point se laiser abattre par le chagrin & conserver un père au Chers Enfants que le Ciel lui laisse. Papa se proposoit de lui écrire, mais il est toujours occupé, il vous prie de lui faire ses excuses. nous vous prions de faire nos amitiés à toute la famille

Votre affectionée amie

Louise Josephte De Lotbiniere

2 Juillet

1841

Je vous remercie de la bonté que vous avez eues de m'envoyer
de vos cheveux dans une petite Bague, vous pouvez être
persuadée que je les conserverai avec soin
Ma lettre est écrite du Deux du Ct j'ai oblié de l'envoyer
à Champagne lundi au soir

Mademoiselle

Angelique De Bellepeuille

Riviere du Chêne

1532

à faire notre volonté, en recompense de
l'obeissance que nous avons à la sienne,

Tu excuseras bien mon petit sermon,
il est sans exode et sans peroraison —
Je me suis joint à toi de tout mon coeur,
puisse le Ciel trouver enfin que l'or est
devenu assez pur dans le creuset de la tribulation Quoique je ne
t'ecrive pas souvent, je me flatte pourtant
que tu reconnoitra la main et le coeur
de celui qui se dit,

Tres chère soeur,

Ton tres affectionné frère

F. Lef Bellefeuille

CH224

4 Novembre 1820 Montreal

Très chère Soeur,

Ne t'imagines pas que je t'oublie, quoique je ne t'écrive pas souvent; parmi les Chrétiens, le meilleur souvenir qu'on puisse avoir pour une personne, c'est au sacrifice de la Messe et je n'y manque pas — Je suis édifié de ta confiance au St M. l'honneur de qui tu as fait une neuvaine — Mais je te prie bien de faire attention que la meilleure disposition pour obtenir quelque chose de Dieu, c'est d'abord de lui accorder à lui même ce qu'il demande de nous, par exemple l'amendement de quelques petites imperfections, qu'il demande depuis longtemps ~~que nous~~ lui peut-être que nous corrigions — Cela fait, c'est alors que Dieu se plaît ordinairement

Mademoiselle
Ang.e Lef. de Bellefeuille
St Eustache

CH233

Montreal 10e Novembre 1820

Ma Chère Amie

Nous avons appris avec beaucoup de Satisfaction, que
Vous Continuez à être mieux, vous pouvez être persuadée
que tous nos Souhaits, seront accomplis si votre Santé
se retablit: et ce que désirons le plus, C'est que vous vous
Conserviez pour vos Amies, nous avons été tous Malades
mais aprèsent, nous Sommes assez bien, excepté
papa qui Souffre presque toujours de Rhumatisme
nous avons eu, la Visite de Mr Charles et de
Mr François, mardi passé. Marian, et Charlotte les
ont vus il n'y a que, moi qui étois encore Sortie.
je vous envoie trois Volumes des Oeuvres de Berquin
et un autre livre intitulé la Rentrée des Vacances

1843

je crois que le dernier vous amusera beaucoup, vous pouvez les garder aussi long-tems que vous voudrez, nous les avons tous lus, j'ai vu Hermine Lundi passé elle se portoit bien, et elle m'a annoncé qu'elle vous avoit écris une Lettre, vous devez lui avoir bien de l'obligation car elle n'écrit jamais à ses Amies. Papa, Maman, mes Sœurs, et Hermine de Salisbury font leurs Amitiés à toute votre Famille

accepter ceux de

Votre affectionée et Sincère Amie

Louise Josephte De Lotbiniere

Mademoiselle

Angelique De Bellefeuille

Rivière du Chêne

chez mes Tantes aux Rivières Mardi 16 heures du matin le 15 Mai 1821.

Très chère Soeur,

Si maman n'a pas été informée par Francis, que j'avois reçu ses deux lettres, je te prie de le lui dire. — Mon oncle Dumont n'est pas encore revenu de Lucbec : je l'attends cette après-midi ou demain ; je pense renvoyer celle-ci par lui. Ma Cousine attend demain une lettre d'Hermine qui la décidera entièrement sur son voyage. Il est tout probable que je partirai d'ici d'aujourd'hui en huit, mais pour plus grande sureté vous n'aurez qu'à envoyer Champagne, Vendredi ou Samedi matin, à la poste d'ici il y aura une lettre que je vous écrirai afin de vous informer du jour où vous devez m'envoyer chercher. Ma Tante Lepronst a eu ces jours derniers une très forte attaque de son grand mal d'estomac, tellement que ma Cousine croyoit presque

CH224

1536

presque décidée à ne pas faire son voyage. Actuellement que ma Tante reprend des forces elle m'attend plus que la lettre d'Hermine qui lui dira le jour où l'examen doit avoir lieu. Toutes mes Tantes sont à l'ordinaire si ce n'est ma tante Josette qui, au lieu d'un abcès qu'elle avoit, en a quatre qui la font beaucoup souffrir; elle n'a qu'une attitude dans laquelle elle est un peu moins incommodée, elle n'est pas au lit mais elle ne sort pas de sa chambre. mon Oncle Bellefeuille est assez bien. Je viens d'amener ma tante Nanette passer la journée ici, elle se porte on ne peut pas mieux. Madame Courval a augmenté sa famille d'une petite fille; la mère & la fille sont bien portantes Madame Clermont a eu deux gros garçons qui sont baptisés à notre Eglise, elle est bien & ses enfans aussi. Il se fait de grands changements dans notre ville: on voit tout les jours de nouvelles & belles bâtisses se commencer, l'Eglise est aussi bien travaillée & on travaille encore à la décorer. Je crois que si je ne partois pas d'ici pour aller vous voir, il me couteroit de laisser l'endroit car je m'y suis attaché. Comme j'espère que nous nous verrons dans peu je crois que je puis bien terminer mon épitre qui commence a être un peu longue. Mais avant je te prierai d'avoir la bonté de faire mes respects & amitiés

à tous

à tous ceux à qui ils sont dûs. J'ai reçu la lettre que Pellejeuille m'écrit comme elle ne demande aucune réponse j'ai pensé que j'étois trop près de mon départ pour lui écrire. A Dieu chère soeur, j'espère que j'aurai le plaisir de te voir mieux portante dans huit jours. En attendant reçois l'assurance de mon attachement le plus sincère pour toi & crois moi

Pour la vie ton

affectionné frère

H. N. L. de Pellejeuille

Quoi que je ne te parle pas des amitiés de mes tantes, ce n'est pas qu'elles ne me parlent souvent de toi & qu'elles me chargent toujours de te faire leurs amitiés, particulièrement ma Tante Leproust. H.N.L.B.

1537

Jamais
Madame
notre

Mademoiselle

de Dellefeuille

St. Eustache

Par faveur de
M. E. L. Dumont Pierre

Montréal le 24 Oct. 1821 à 4 h. p. m.

Ma très-chère Soeur,

Je suis à présent à l'office; tu t'en appercevras toujours à mes Lettres par la différence du papier. J'ai un Mr Félix qui veut bien me faire le plaisir d'emporter la présente. Je suis allé cette après midi voir Mr Roux & Madlle N. Gugy; cette dernière m'a donné des nouvelles de nos tantes & de nos Cousines: elles se sont bien rendues. Je t'envoye ci-inclus des papiers que ma Tante a mis dans ma Lettre avec une Lettre pour Maman. Dans la dernière que j'ai écrite à mes Tantes je dis à ma Tante Exupère de m'adresser ainsi F. N. L. de Bellefeuille chez N. B. Doucet, Ec. Montréal. De façon que ma Tante s'est réformée elle a mis le (De) sur toutes les addresses, ce qu'elle n'a pas encore fait. Je ne te dirai rien sur l'état de leur santé je pense qu'elle vous le dit. Madlle Nancy Gugy partira dans 10 jours au plus si vous

voulez

CH224

1533

voulez écrire à Trois-Rivières vous l'avez en belle.
Si toutefois j'ai quelque chose à vous mander je pourrai le faire par Champagne ; je tâcherai de voir pour le Miroir afin d'y faire poser une vitre. — J'ai diné pour la 1re fois aujourd'hui à ma nouvelle pension chez la vieille Madame Desaunier dont le mari a été jadis plus à l'aise que n'est sa veuve aujourd'hui. Ce qui me plait de sa maison c'est que je n'aurai personne dans ma Chambre où j'ai une belle armoire pour mettre le beau linge que j'ai ainsi que mes livres. Elle prend 40 louis payable pr mois. Comme elle est dans le besoin, elle m'a dit que si je la payois tous les 15 jours cela la facilitéroit beaucoup. — Je viens de voir Figliant qui m'a dit que Mr Peltier étoit chargé des Comptes de son ci-devant associé & lui ; Mr Peltier lui a dit qu'il connoissoit bien Bellefeuille & qu'il s'arrangeroit avec lui. Mes respects & amitiés à ceux qui m'intéressent & en attendant de meilleures nouvelles de toi que les dernières que j'ai reçues

Crois moi ton très-affectionné
frère F. A. L. de Bellefeuille

Le 24. Frl qui nous écrit, nous marque qu'il partira le lundi lendemain des Morts pour les 3 rivières. J'ai appris par Mr Félix que tu n'a pas eu de mieux depuis mon départ, chère Sœur ai toujours bon courage et que la Religion soit ton soutien, c'est ce que je demande à Dieu tous les jours pour toi. — J'ose espérer que les chemins étant devenus beaux, Bellefeuille après avoir reçu ces papiers viendra à Montréal avant les glaces. Je prendrai la liberté de lui remarquer qu'il me sembleroit fort à propos de prendre copie par main de notaire des deux lettre qui parlent de la donation de Mr D. Cournoyé. J'ai introduit aujourd'hui Fleury chez Mr le supérieur. Francis ne dit pas s'il viendra à Montréal avant d'aller aux 3 rivières. Ton affectionné frère

Chs de Bellefeuille ptre

Profitez de l'occasion de Mr Félix pour envoyer à Mr Girouard mon portrait et celui de Papa. Qu'il fasse le premier au Jour de Maman.

Mademoiselle De Bellefeuille

St Eustache

Par faveur de M^r
Felix prêtre. —

CH226

Montréal 12 Nov. 1836.

Mon cher Joseph, Je suis en Retraite Spirituelle depuis Dimanche dernier et je n'en sortirai que mardi matin. C'est pourquoi je n'ai pu avoir la Réponse de Jos. Roy Notaire pour l'Emprunt des £200 dont je t'ai parlé dans ma dernière. Tu as du voir par une des dernières gazettes que la Vente de notre Seigneurie doit avoir lieu le 28 du Courant, et que par conséquent tu n'as pas de trop de temps à perdre. Si la Réponse de Mr. MacGillis n'est pas favorable, (comme je m'y attends) il faudra bien conclure avec Mr. Ferrier à moins que tu n'en trouves quelqu'autre qui soit de meilleure Composition. Je te prie de dresser toi même un Brouillon de ta Procuration pour la Gestion de la Seigneurie. Tu pourrois y mettre pour conditions, si les autres le trouvent bon comme moi, 1° de t'obliger à rendre compte à chacun au ou vers le 1er. Février de chaque année; 2° d'être prêt à montrer tes comptes tous les 4 mois à chacun des intéressés ou à celui qu'ils auroient chargé de les examiner, 3° De ne pas faire d'entreprise pour les moulins ou autre objet dont la dépense seroit au dessous £50 sans l'avis des Intéressés. 4° De ne passer aucun Bail important sans leur avis. aussi bien que pour toute autre affaire importante.

Je te prie de demander à Eugène qu'il te communique quelques observations qu'il lui faits relativement à la Recette ou à la Gestion de la Seigneurie. Je te prie de ne pas différer de faire dresser par Eugène votre acte de Renonciation à la Succession de Fx, toi et ma Belle Sœur, à moins que vous ne vouliez entrer dans ses dettes; Je n'attends que cela pour faire l'Emprunt qui m'est nécessaire pour payer ses Créanciers. (L'acte sera à mon compte)

En voilà

1573

En voilà assez sur des affaires temporelles pour un temps de retraite spirituelle. Mes amitiés à notre chère Belle Sœur et embrasse les Enfants pour moi. À Dieu

Ton affectionné Frère

Chs. De Bellefeuille ptre

P. S. Ne néglige pas de m'envoyer dès que tu pourras les harnois fourrures &c &c que Cameron doit remettre; Et si en as occasion, presse le de te les remettre. Je payerai ici celui qui sera chargé de me les apporter.

C. B. ptre

12 Nov. 1836.

Lettre de mon frère Charles — sur ma gestion

CH224

Ci inclus est un Billet de
Messes de £94-15-0 = 1895 intentions
laissées à acquitter par mon
Frère Frs à sa mort.
Sur ce nombre, au 12 Avril 1837,
j'en avois acquitté 200, reste donc
1695; dans mon Billet de Messes on
trouvera marquées par autant de
Virgules, celles que j'aurai acquittées
depuis le 12 Avril 1837, à retrancher
sur les 1695.
Le 3 Juin 1837, il ne reste à acquitter
sur les 1895 messes, que 1581.
Le 3 Sept 1837, il ne reste à acquitter que
1548.
le 1er Nov. 1837 exclusive il ne reste plus à acquitter
que 1500.
6 Mai 1838 ne reste à acquitter que 1494.
21 Mai 1838 ne reste à acquitter que .. 1424
22 Mai 1838 ne reste à acquitter que 1294.

Ceci a été écrit par mon frère Charles,

J. de B

Billet important. 1895 shel.

Messes

1617